

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal a été convoqué le 21 mai 2021 pour le jeudi 27 mai 2021 à 19 h.

Ordre du jour joint à la convocation.

### **Compte rendu Conseil Municipal**

**Séance du 27 mai 2021**

#### **N° 12**

**Présents** : M POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, M CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, M CARMINATI Alexandre, Mme FRANCK Isabelle.

Mmes FROMENT Josette, BAILLY Delphine, ECOCHARD Laurence, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme POLIZZI Sylvie, M RICHONNIER Romuald, M PIVET Sylvain, Mmes MICHAUD Gaëlle, PONCETY Claire, NAGA Cécile, M THEVENARD Sébastien, M DUSSURGET Jean, Mme Isabelle PERROT.

**Excusés**: Messieurs BOURGIER Jean-Jacques et JARNET Ludovic.

M BOURGIER Jean-Jacques a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme TRENTESAUX Claudine.

M JARNET Ludovic a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M THEVENARD Sébastien.

M Jean-Yves FLOCHON, Maire, déclare ouverte cette séance n° 12 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mme FRANCK Isabelle est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 29 avril 2021.

### **QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)**

#### **1.1. Cessions foncières.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 25 mars 2021, acceptant la rétrocession de l'EPF de l'Ain des parcelles sis « Teppes du Chêne » à la commune.

#### **Cession des parcelles à l'ADAPEI**

La commune doit céder les terrains à l'ADAPEI pour la construction d'un site d'enseignement.

La cession porte sur les parcelles cadastrées :

-AM 938 de 3608m<sup>2</sup>

-AM 932 de 3961m<sup>2</sup>

-AM 935 de 971m<sup>2</sup>

D'une superficie totale de 8 540m<sup>2</sup>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Autorise la cession des parcelles ci-dessus au prix de 60€ le m<sup>2</sup> et autorise Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune toutes pièces à intervenir à cet effet ainsi que l'acte notarié à intervenir.

### **Cession des parcelles AM 933, AM 934 et AM 939**

Lors des négociations concernant la vente à l'ADAPEI, il a été convenu de céder aux deux propriétaires riverains une partie des parcelles juxtaposant les parcelles cédées à l'ADAPEI.

Il s'agit des parcelles cadastrées :

-AM 934 de 3m<sup>2</sup>

-AM 939 de 146m<sup>2</sup>

-AM 933 de 158m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire propose la cession au prix de 60€ ttc le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- Autorise la cession des parcelles cadastrées AM 934 et AM 939 pour une superficie de 149m<sup>2</sup> au prix de 60€ ttc le m<sup>2</sup> à Mme et M Renaud.
- Autorise la cession de la parcelle cadastrée AM 933 pour une superficie de 158 m<sup>2</sup> au prix de 60€ ttc le m<sup>2</sup> à Mme et M Bounaama.
- Autorise Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune toutes pièces à intervenir à cet effet ainsi que les actes notariés qui seront passé en l'Étude de Maître BREUIL, Notaire à CEYZERIAT.

### **1.2. Extension de la carrière : pré rapport de la SAFER**

Monsieur le Maire présente au conseil l'analyse réalisée par la SAFER concernant l'extension de la carrière. Cette zone de 10h65 comte 141 parcelles, regroupant 79 comptes de propriété. Il y a lieu dès lors de poursuivre ces travaux, visant à l'élaboration d'une stratégie foncière en vue de l'acquisition de tout ou partie de ce tènement. Il a été rappelé que l'autorisation actuelle d'exploiter s'achève à la fin de l'année 2027.

### **1.3. Surface commerciale**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un compromis de vente a été signé entre la société Provencia et l'enseigne Super U pour l'installation d'une surface commerciale, sur l'emplacement de l'ancien garage.

Un permis de construire devrait être déposé en juin.

Le conseil municipal donne son accord pour la cession d'environ 1000m<sup>2</sup>, destinés à l'aménagement de places de parking et d'une station-service.

### **1.4. Cession de parcelles au syndicat des eaux pour l'extension du réservoir d'eau**

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet d'extension du réservoir d'eau potable de la Côte à Ceyzériat. Il conviendrait pour ce projet de céder au syndicat des eaux une partie (95m<sup>2</sup>) de la parcelle cadastrée C 1670 au lieu-dit « Cuiron », située en zone N.

Cette parcelle a fait l'objet d'une évaluation par le service France Domaine en date du 17 mars 2021 pour une valeur de 0.20€ le m<sup>2</sup>.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la cession au Syndicat des eaux d'une partie de la parcelle C1670, au prix de 0.20€ le m<sup>2</sup> et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire, notamment l'acte à intervenir.

## **QUESTION N° 2 – Travaux, voirie, sécurité (A.CARMINATI)**

### **2.1. Points sur les travaux**

Monsieur Carminati fait le point sur les travaux en cours.

- Réaménagement de la place de Tréconnas et du parvis des fontaines de Tréconnas et des Métras. Des remerciements sont adressés au propriétaire riverain de la fontaine des Métras, lequel a accepté de refaire son mur en pierre jouxtant cette dernière.

L'entreprise Givre devrait effectuer les travaux de réfection de la Croix et de l'ancien abreuvoir dans le courant du mois de juin.

Madame Poncety informe le conseil qu'un bénévole a repeint les poutres du lavoir de Tréconnas. Le Conseil lui adresse également ses sincères remerciements.

- Réfection de la Place des Anciens Combattants et réaménagement du Parc Municipal : les travaux ont pris du retard suite notamment aux intempéries. Il sera demandé aux entreprises concernées de se mobiliser dans le respect des engagements pris dans le cadre de ce marché.

### **2.2. Retour sur les intempéries**

Monsieur Carminati informe les membres du conseil municipal, des principaux dégâts causés par les pluies diluviennes qui se sont déroulées la semaine du 10 au 16 mai.

Une trentaine de particuliers a été touchée.

Pour la commune, les dégâts concernant principalement des dégradations sur les chemins communaux (quartier de Mont-July notamment) et des éboulements au bas de la zone de Domagne.

Le syndicat de la Reyssouze et les services de l'Agglomération ont par ailleurs été sollicités pour venir constater les difficultés rencontrées sur le secteur de la Vallière (secteur dit de « la prairie » en direction de la réserve des chasseurs).

Une demande de catastrophe naturelle a été sollicitée auprès de la Préfecture de l'Ain.

### **2.3. Réaménagement du site du Vallon des Faulx**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que La commune souhaite réaménager les passerelles du site du Vallon des Faulx, ainsi que l'accès à partir de la rue du chemin de Fortunat. Il indique que la commune peut prétendre à une subvention du Conseil départemental au titre du Plan Nature avec un taux d'aide de 50%.

Des devis complémentaires seront sollicités avant décision au cours d'une prochaine séance de l'assemblée municipale. Il revient néanmoins de délibérer sur le principe de ces travaux afin de solliciter auprès du Département les soutiens financiers liés au classement de ce périmètre en Espace naturel sensible.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le principe de ce réaménagement et sollicite le Conseil départemental pour la dotation d'une subvention à hauteur de 50% du montant total HT des travaux.

## **QUESTION N° 3 – Urbanisme (C.POMMERUEL)**

### **3-1 Approbation de la modification N°1 du PLU**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, l'arrêté du 30 novembre 2020 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLU et la délibération du 25 février 2021 définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée.

Il donne connaissance de la décision de l'Autorité Environnementale en date du 9 avril 2021 de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale et des avis émis par les Personnes Publiques Associées, ainsi que du bilan de la mise à disposition au public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les modifications apportées au dossier mis à disposition du public.
- d'approuver la modification simplifiée n° 1 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

### **3-2 Dénomination des voies**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de dénommer :

- la placette se trouvant devant le parvis de l'ancienne mairie
- la nouvelle voie reliant Tréconnas au collège et desservant le futur projet de l'ADAPEI.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de nommer la placette devant l'ancienne Mairie « Place des Anciens Combattants ».
- décide de nommer la nouvelle voie : « Rue Lucie Aubrac ».

### **3-3 Commission urbanisme du 25 mai**

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 22 avril 2021 de BLONDEAU Jean-Marc et FUMEY Claire

Sur un terrain situé 67 chemin de la Treille

Parcelle(s) N° 522, 532 & 380p Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1187 m<sup>2</sup>

Pour l'édification d'une piscine, d'une pergola et d'un garage

Demande en date du 22 avril 2021 de Grégory MUCEDOLA

Sur un terrain situé Clos des Carpates

Parcelle(s) N° Lot N° 16 Section AH située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 689 m<sup>2</sup>

Pour la construction d'une maison d'habitation

Demande en date du 07 mai 2021 de Christophe EVIEUX

Sur un terrain situé 2 rue Jean Jaurès

Parcelle(s) N° 792 Section AL située(s) en zone UAc

D'une superficie totale de 97 m<sup>2</sup>

Pour la restauration d'une ancienne habitation

Demande en date du 20 mai 2021 de Anne-Laure GONZALVES

Sur un terrain situé Clos des Carpates

Parcelle(s) N° Lot N° 4 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 757 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une maison d'habitation

#### PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF

Demande en date du 03 mai 2021 de SCI LAUREV2  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 57, 58 & 59 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 3763 m<sup>2</sup>  
Pour la modification du nombre de lots (5 au lieu de 6)

#### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 22 avril 2021 de SCI LA CALYPSO  
Sur un terrain situé 150 ZA de Domagne  
Parcelle(s) N° 1937 Section A située(s) en zone UXd  
D'une superficie totale de 2807 m<sup>2</sup>  
Pour changement de destination

Demande en date du 22 avril 2021 de Jean-Marc LEGRIX  
Sur un terrain situé 314 route de Nantua  
Parcelle(s) N° 689 Section D située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1006 m<sup>2</sup>  
Pour la reconstruction d'une annexe suite à sinistre de sécheresse

Demande en date du 22 avril 2021 de Yoann BILLARD  
Sur un terrain situé 6 allée des Ecureuils  
Parcelle(s) N° 453 Section AH située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 705 m<sup>2</sup>  
Pour la transformation d'un garage en pièce à vivre

Demande en date du 23 avril 2021 de Gérald JOBAZE  
Sur un terrain situé 14 bis rue Henri Dunant  
Parcelle(s) N° 490 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1175 m<sup>2</sup>  
Pour la construction d'une pergola bioclimatique

Demande en date du 23 avril 2021 de Sarah LAMBERT  
Sur un terrain situé 533 route des Soudanières  
Parcelle(s) N° 4 Section AD située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 163 m<sup>2</sup>  
Pour la transformation d'une fenêtre en porte fenêtre

Demande en date du 26 avril 2021 de Régis CALMANT  
Sur un terrain situé 25 rue Gabriel Vicaire  
Parcelle(s) N° 368 Section AL située(s) en zone UA  
D'une superficie totale de 320 m<sup>2</sup>  
Pour la pose d'un vélux en toiture ouest

Demande en date du 26 avril 2021 de Hugo COLLET  
Sur un terrain situé 11A chemin de la Combe  
Parcelle(s) N° 635 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1200 m<sup>2</sup>  
Pour la réalisation d'une salle d'eau et d'un dressing

Demande en date du 30 avril 2021 de Michel BADOUX  
Sur un terrain situé Clos des Trèfles  
Parcelle(s) N° 470 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 842 m<sup>2</sup>  
Pour la création d'un mur de clôture en gabion et l'édification d'un abri de jardin

Demande en date du 05 mai 2021 de Commune de CEYZERIAT  
Sur un terrain situé Les Teppes du Chêne & Bernoijaune  
Parcelle(s) N° 87, 88 & 179 Section AM située(s) en zone 1AUE  
D'une superficie totale de 9391 m<sup>2</sup>  
Pour la division en vue de construire

Demande en date du 10 mai 2021 de Jacques GOGIBUS  
Sur un terrain situé 120 rue Samuel Guichenon  
Parcelle(s) N° 2076 Section A située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 854 m<sup>2</sup>  
Pour la réfection du mûr de clôture

Demande en date du 10 mai 2021 de Jacques MOTTE & Madeleine MOTTE-VITASSE  
Sur un terrain situé L'Epinet  
Parcelle(s) N° 1129 Section D située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 4377 m<sup>2</sup>  
Pour la division en vue de construire

Demande en date du 12 mai 2021 de Daniel CROZET  
Sur un terrain situé 375 route des Soudanières  
Parcelle(s) N° 122 & 120 Section AD située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 946 m<sup>2</sup>  
Pour la création d'un lac de baignade

Demande en date du 12 mai 2021 de Henri FAVROT  
Sur un terrain situé 425 chemin de Saumont  
Parcelle(s) N° 1055 Section D située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1260 m<sup>2</sup>  
Pour l'édification d'une piscine

Demande en date du 17 mai 2021 de Olivier MASSET  
Sur un terrain situé 1561 route de Jasseron  
Parcelle(s) N° 31 Section AD située(s) en zone Np  
D'une superficie totale de 1816 m<sup>2</sup>  
Pour la pose d'un abri pour chevaux

Demande en date du 17 mai 2021 de Olivier MASSET  
Sur un terrain situé 1561 route de Jasseron  
Parcelle(s) N° 169 Section AD située(s) en zone Np  
D'une superficie totale de 1249 m<sup>2</sup>  
Pour la modification de façade est et ouest

#### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 27 avril 2021 de SCP GUERIN PEROZ  
Sur un terrain situé 292 chemin du Colombier  
Parcelle(s) N° 58 & 473 Section AL située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1720 m<sup>2</sup> VENTE BRUN / LOISEAU

Demande en date du 30 avril 2021 de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé 1 bis rue Charles Guillon  
Parcelle(s) N° 888, 890, 772, 775, 768, 334 & 771 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 810 m<sup>2</sup> /VENTE THIOYE \_ FAVIER / CLERC

Demande en date du 05 mai 2021 de Maître Hakim IZOUGARHEN  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 915, 922, 924 & 926 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 579 m<sup>2</sup> /VENTE SCI LAUREV 2 / TUNCQ

Demande en date du 05 mai 2021 de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé En Domagne  
Parcelle(s) N° 1864 & 1865 Section A située(s) en zone UXd  
D'une superficie totale de 3461 m<sup>2</sup>  
VENTE SCI LES ATELIERS DU REVERMONT / SCI CEYZIMMO

Demande en date du 07 mai 2021 de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé 317 chemin de Fortunat  
Parcelle(s) N° 450 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 400 m<sup>2</sup> VENTE GUILLOT / PIERRE & CALËN

Demande en date du 07 mai 2021 de Maître Benjamin DUMONTET  
Sur un terrain situé 40 avenue du Revermont  
Parcelle(s) N° 940 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 609 m<sup>2</sup>  
VENTE ANDRIEU IMMOBILIER / VILLATTE \_ HEDOUIN

Demande en date du 10 mai 2021 de Maître Anne DI GUARDO-ETIEVANT  
Sur un terrain situé 5 allée des Erables  
Parcelle(s) N° 576 Section AB située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 844 m<sup>2</sup> VENTE MORITEL / BAILLY \_ COLTICE

Demande en date du 19 mai 2021 de SCP VIEILLE, TANDONNET, ADRIEN  
Sur un terrain situé 20 rue des Arums  
Parcelle(s) N° 547 Section AM située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 600 m<sup>2</sup> VENTE SARGIACOMO / SARGIACOMO \_ VION

## **QUESTION N°4 – Vie Scolaire et périscolaire (C. TRENTESAUX)**

### **4-1 Présentation de la plate-forme Agrilocal**

Au nom de la commission scolaire, Mme Delphine Bailly présente le compte rendu de la réunion qui s'est tenu en mairie afin de présenter la plate-forme Agrilocal. Le 7 mai les membres de la commission scolaire et le cuisinier ont rencontré les chargés de mission d'Agrilocal 01. Cette plateforme numérique a été créée au plan national pour favoriser les circuits courts notamment en direction des collèges, et elle est aujourd'hui mise à disposition de l'ensemble des acteurs de la restauration collective par le Département de l'Ain.

Par son adhésion annuelle, le Conseil départemental ouvre en effet la possibilité aux acheteurs publics d'utiliser cet outil, conforme aux exigences du code des marchés publics et

qui, à terme, pourrait permettre aux mairies de satisfaire aux obligations de traçabilité liées à la loi Egalim.

Pour la commune de Ceyzériat, l'adhésion à cette plateforme est sans durée d'engagement et gratuite. Sur le plan pratique, l'acheteur saisit une consultation locale, géolocalise les fournisseurs et donne ses critères de sélection. Les fournisseurs intéressés proposent leurs offres. Le fournisseur retenu assure la livraison des produits et émet la facture sur le site Agrilocal.

Une procédure par « marché à bons de commande » permet en outre de fidéliser la relation entre acheteur et vendeur, tout en simplifiant son fonctionnement.

Il est précisé que l'acheteur reste libre de ses critères et du volume de ses achats via cette plate-forme.

Au cours de la discussion, des interrogations sont posées sur les surcoûts éventuels de l'approvisionnement en circuit-court, interrogation qui mérite d'être posée tout en la relativisant par rapport aux enjeux liés à la volonté d'un approvisionnement local en produits locaux et de qualité.

Il est proposé in fine de poursuivre cette réflexion, et d'envisager de tester le fonctionnement de la plate-forme pour un certain nombre de produits, notamment laitiers.

## **QUESTION N°5 –Sport (C. TAVEL)**

### **5-1 Covid et vie associative**

Les associations reprennent progressivement leurs activités.

## **QUESTION N°6 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel ( I.Franck)**

### **6- Commission Patrimoine Culture Evènementiel du 21 mai**

#### **1 Point Street Art**

Le périmètre s'étendra du parvis de la médiathèque jusqu'à la Cave des Chartreux en passant par l'îlot Bouvard et le parc aménagé d'ici là en théâtre de verdure, en occupant l'ensemble de l'espace.

Le démarchage auprès des entreprises et commerçants de Ceyzériat est à présent finalisé pour un montant total de 2800 € montant qui viendra en déduction du reste à charge de la Mairie. Encore une fois un grand merci à Mmes Poncety et Polizzi pour leur gros travail de prospection.

Le flyer avec le programme est en cours de finalisation.

Mmes Poncety et Franck ont rencontré Mme Rongier Professeur de Français au Collège Lucie Aubrac. Elle travaille le projet Street avec ses élèves en collaboration avec Mme Bourdin Professeur d'Arts Plastiques. Les classes ont déjà bien avancé dans leur projet. Outre le graff des bidons qui seront installés à l'entrée de la commune pour la manifestation, les élèves travaillent leur projet de peinture au sol sous forme d'installation posée la veille du Street Art.

Mmes Poncety et Franck ont rencontré Mme Rongier Professeur de Français au Collège Lucie Aubrac. Elle travaille le projet Street avec ses élèves en collaboration avec Mme Bourdin Professeur d'Arts Plastiques. Les classes ont déjà bien avancé dans leur projet.



Outre le graff des bidons qui seront installés à l'entrée de la commune pour la manifestation, les élèves travaillent leur projet de peinture au sol sous forme d'installation posée la veille du Street Art.

La demande de subvention auprès du Département est en cours de finalisation, au titre des journées du patrimoine, le but étant de faire découvrir de façon originale la transformation de l'ancienne Biscuiterie patrimoine industriel de notre village en nouveau quartier de l'Îlot Bouvard avec pour fil conducteur le Street Art sous toutes ses formes

Monsieur Roland Curt prépare une exposition avec de nombreuses photos sur la construction puis la transformation au fil des années de l'usine Bouvard, il doit rencontrer Roland Bouvard prochainement pour compléter nos archives

## 2 Organisation de la fête du 13 juillet

La commission a rencontré l'Union Musicale le 12 mai afin de préparer cette manifestation. Après s'être interrogés sur la pertinence d'organiser ou pas cette festivité, il a été convenu de la maintenir mais en format plus réduit. Mme Franck remercie vivement l'Union Musicale pour son engagement ayant bien conscience de la difficulté d'organiser un tel événement aussi tardivement et avec l'incertitude constante des conditions sanitaires ainsi que Mme Froment Josette pour la participation du CME

## 3 Visites patrimoniales

Des visites patrimoniales organisées conjointement avec l'Office du Tourisme auront lieu

- Le 07/07 : le village se raconte
- Le 04/08 : Hameaux de Tréconnas et Mont July

# **QUESTION N° 7 – Questions diverses**

## **Demandeurs d'emplois :**

H	F	Indemnisables	Non indemnisables	Total
70	66	118	18	136

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au jeudi 08 juillet à 19h30 au Centre festif.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,